

AFFAIRE N° 23 - Proposition de vente concernant un terrain de 700 m² environ sis à la Montagne, à proximité de l'emplacement sur lequel sera construite la Mairie, appartenant à M. SAVRIMOUTOU.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Il s'agit d'un terrain de 700 m² environ appartenant à M. SAVRIMOUTOU qui propose de nous le vendre au prix que la Municipalité voudra bien fixer.

La Commune aurait intérêt à se rendre acquéreur du terrain en cause, en raison de sa situation à proximité de l'emplacement sur lequel sera construite la nouvelle Mairie.

Nous allons demander au Service des Domaines de procéder à l'évaluation du terrain de M. SAVRIMOUTOU et nous ferons ensuite une offre à l'intéressé.

Messieurs, je mets la question aux voix ./.

LE MAIRE : Je propose que ce dossier comme les dossiers précédents relatifs à des acquisitions de terrains, soit renvoyé devant la Commission qui se rendra sur les lieux le lundi 16 septembre 1863.

La proposition du Maire est adoptée à l'unanimité.